Informations officielles

Octobre 2026
Numéro 10/2026

Commune de Senarclens

SERVICE HIVERNAL — CARTE D'IDENTITE SUISSE — OFFRE D'EMPLOI — ENFANTS SAYNETE DE NOËL— DISTRIBUTION DES SAPINS/MARCHE ARTISANAL/PRESENTATION ACTIVITE/NOËL DES ENFANTS

SERVICE HIVERNAL

Nous vous rappelons, qu'en cas de neige, les véhicules doivent impérativement être stationnés sur les places prévues à cet effet. Tout espace libre sera utilisé pour entreposer la neige et permettre le déneigement des routes et chemins.

Pour les équipements rendus invisibles par la neige, nous vous conseillons vivement d'installer des piquets de balisage.

Le déblaiement sera effectué en priorité sur les axes principaux. Les chemins suivants ne seront pas déneigés, au vu des congères qui s'y forment rapidement lors de bise :

- Route en direction Gollion : depuis la croisée avec la route de Vullierens
- Route de St-Denis : depuis la salle villageoise
- Route de la Chaux et route de La Sarraz : depuis la croisée avec la route de St-Denis

Nous vous prions de vous conformer à la signalisation en place ou à d'éventuelles mesures que nous devrions mettre en place en fonction des conditions météo.

CARTE D'IDENTITE SUISSE

Le Conseil fédéral a adopté les bases nécessaires à l'introduction d'une nouvelle carte d'identité biométrique. Les Suisses qui le souhaitent pourront la commander dès le 2 novembre 2026.

Tout comme le passeport biométrique, elle sera équipée d'une puce contenant une image du visage ainsi que deux empreintes digitales. Elle offrira ainsi une protection renforcée contre les abus.

Toutefois, la carte d'identité actuelle ne disparaîtra pas pour autant. Elle restera valable pour voyager dans l'UE jusqu'à la date d'expiration, soit dix ans au maximum pour les adultes.

Le Conseil fédéral maintient en outre la possibilité d'obtenir une carte non biométrique, utile à celles et ceux qui utilisent leur carte uniquement comme pièce d'identité en Suisse. Ce choix appartient aux citoyennes et citoyens et dépend de leurs besoins.

Route de l'Etraz 12
1304 Senarclens
021 861 39 51
greffe@senarclens.ch

Horaires d'ouverture :

Office de la Population
Mercredi 16h00 à 19h00

En revanche, pour les personnes qui voyagent régulièrement dans l'Union européenne, la nouvelle carte biométrique est recommandée. Depuis 2021, les pays de l'UE ne délivrent en effet plus que des cartes d'identité biométriques pour des raisons de sécurité.

Adaptations organisationnelles et techniques

L'introduction de la carte d'identité biométrique nécessite certaines adaptations organisationnelles. Concrètement, **celle-ci ne pourra être obtenue qu'auprès des services cantonaux chargés de délivrer les cartes d'identité et les passeports** (contact à la fin de l'article), ainsi qu'auprès des représentations suisses à l'étranger.

La révision des ordonnances concernées apporte aussi les ajustements techniques nécessaires à l'introduction de la nouvelle carte d'identité biométrique. Conformément à la nomenclature internationale, la terminologie « passeport provisoire » est remplacée par « passeport d'urgence ». Ce dernier sera également introduit le 2 novembre 2026.

Les émoluments restent inchangés par rapport à ceux applicables à l'actuelle carte d'identité sans puce et à l'actuel passeport provisoire.



À ne pas confondre

Il convient de distinguer :

1. La carte d'identité biométrique est un document officiel d'identité et un document de voyage ;
2. La carte d'identité électronique, ou e-ID permet à terme de prouver son identité, mais ne pourra pas être utilisée comme document de voyage. Dans les cantons où la délivrance de cartes d'identité non biométriques par les communes est autorisée, la demande peut toujours y être effectuée.

Confédération suisse
Communiqué de presse

Service cantonal
Centre de biométrie
Quartier du Flon
Voie du Chariot 3
1014 Lausanne

DATE	SENARCLENS MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS 2026 - 2027	LIEU
31 octobre Dès 17h00	Halloween — organisé par Senarcl'Ensemble	Salle Villageoise
7 novembre 9h00-13h00	Troc de Senarclens	Salle Villageoise
5 décembre	Journée des sapins, marché artisanal, Noël des enfants du village et fondue	Salle Villageoise
7 décembre 20h00	Conseil Général	Salle Villageoise
26 février 2027	Soirée jeux de société — organisé par Senarcl'Ensemble	Salle Villageoise

OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Senarclens recherche un·e

Secrétaire municipal·e remplaçant·e / préposé·e au contrôle des habitants

Pour assurer les remplacements durant les vacances de la secrétaire municipale, soit environ 40 jours par année.

La fonction comprend les tâches courantes du greffe municipal et du contrôle des habitants, notamment les séances de Municipalité et procès-verbaux, la correspondance, l'accueil de la population ainsi que la gestion des arrivées, départs et mutations.

Nous recherchons une personne autonome, rigoureuse et discrète, disposant d'une expérience en administration communale, d'une bonne connaissance du contrôle des habitants et maîtrisant BDI.

Entrée en fonction et conditions à convenir.

Les candidatures sont à adresser à la Commune de Senarclens, Mme Delémont, syndique, rte de l'Etraz 12, 1304 Senarclens.

Mme Delémont est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par courriel : sdelemont@senarclens.ch

ENFANTS SAYNETE DE NOEL







DISTRIBUTION DES SAPINS/MARCHE ARTISANAL/PRESENTATION ACTIVITE/ NOËL DES ENFANTS

Vous êtes chaleureusement conviés à prendre sur place le sapin offert par la commune pour les Fêtes de Noël et partager ensemble «le verre de l'amitié» :



le samedi 5 décembre 2026
à la salle villageoise

- En plus de la distribution des sapins de Noël à la population, il sera possible, pour ceux qui le désirent, de tenir un stand pour la vente d'artisanat (enfants bienvenus). La Municipalité propose aux habitants ayant une activité commerciale, pratiquant la vente directe ou animant un atelier (bricolage, couture, musique, danse, gym ou autre) au village ou non, de se faire connaître lors de cette rencontre par la présentation sous la forme d'une « vitrine » de son domaine d'activité.
- Animation par les Petits Hérisons du village, dans le cadre du Noël des Enfants.
- Pour terminer cette matinée, pour ceux qui le désirent nous proposons la fondue artisanale préparée par M. Kämpf, de la Fromagerie de l'Etraz à Senarclens, pour le prix spécial de CHF 10.00 par portion (servie dans la grande salle).

Nous vous attendons donc nombreux pour ce moment convivial et amical.

PROGRAMME



10h00-12h00	Distribution des sapins
10h00-11h30	Marché artisanal
11h00	Verre de l'Amitié
12h00	Saynète de Noël par les Petits Hérissons du village
Dès 12h30	Fondue

✂.....

MARCHÉ ARTISANAL ET PRÉSENTATION DE MON DOMAINE D'ACTIVITÉ
LE SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026

Nom, Prénom :

❍ Je propose un banc de marché / je présente mon domaine activité :

.....

❍ Je souhaite avoir à disposition une table

Inscription à retourner auprès du greffe municipal pour le 27 novembre 2026